



Mont
Saint
Aignan

Communiqué de presse Ville de Mont-Saint-Aignan

Jeudi 3 octobre 2019

Une semaine après l'incendie de l'usine Lubrizol, la Ville de Mont-Saint-Aignan fait le point sur les dernières mesures mises en œuvre sur son territoire.

Établissements scolaires

Après avoir procédé au nettoyage des cours de récréation lundi 30 septembre et mardi 1^{er} octobre avant le début des cours, les agents techniques procéderont dimanche 6 octobre matin ainsi que lundi 7 octobre avant le début de la classe pour l'école du Village, à un nouveau nettoyage.

Sable dans les bacs à sables du territoire

Même si la Préfecture n'a transmis aucune consigne en la matière, la Ville va procéder, par mesure de précaution, au renouvellement du sable dans tous les bacs à sable non couverts, présents sur le territoire : parcs, cours d'école, aires de jeux et bacs de réception du centre sportif des Coquets.

Bassins de natation du centre nautique Eurocéane

En début de semaine, les bassins extérieurs du centre nautique Eurocéane ont été fermés au public dans l'attente d'analyses de l'ARS suite au relevé de traces jaunâtres dans l'enceinte de l'équipement. Le laboratoire a transmis son rapport d'analyse à la Ville précisant qu'il s'agissait de pollen de cèdre.

Toutefois, afin d'évacuer toute incertitude sur la qualité des eaux de baignade, la Ville a demandé à la société Vert Marine, qui gère la piscine pour son compte, de vidanger le bassin extérieur de 50 mètres ainsi que le bassin ludique (extérieur et intérieur). Une fois ces opérations effectuées, les bassins pourront rouvrir : le dimanche 6 octobre pour le bassin ludique et le mercredi 9 octobre pour le bassin sportif. À noter que le bassin intérieur et l'espace forme restent ouverts.

Centrales de traitement de l'air

Durant l'incendie, certaines centrales de traitement d'air présentes dans les bâtiments municipaux étaient à l'arrêt, donc ne présentaient aucune trace de suies. C'est le cas pour le pôle multi-accueil de la petite enfance Crescendo, l'école Camus et le gymnase Saint-Exupéry. Au complexe omnisports Tony Parker, au cinéma Ariel et à l'espace Marc Sangnier les filtres ont été changés par précaution.

Analyses complémentaires

En marge des analyses réalisées par l'ARS pour le compte de la Préfecture, dont les résultats ont été communiqués par la Préfecture le mardi 1^{er} octobre en soirée, la Ville fait le choix de mener des analyses indépendantes afin que toute la lumière soit faite sur cet évènement. De nouvelles informations seront communiqués dès que laboratoire mandaté par la Ville aura mené à bien cette étude.

Dépôt de plainte

Enfin, le Maire pour le compte de la Ville, a déposé plainte contre X ce jour, jeudi 3 octobre 2019, au commissariat de police de Bois-Guillaume, afin d'obtenir réparation du préjudice causé et a pris l'attache d'un avocat pour les suites à donner.